



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

SUICIDES DANS LA POLICE LA FPIP SAISIT LA DGPN !

LES FAITS !

Une dizaine de policiers ont mis fin à leurs jours depuis le début de cette année. Cette vague de suicides imprévisible plonge les familles des policiers et les collègues des services dans une totale incompréhension.

La stupeur des proches qui découvrent le mal être du collègue qui est passé à l'acte pour des raisons de santé, personnelles ou/et professionnelles. Un drame qui a souvent des causes multiples !

La DG REAGIT

La DGPN va réunir le C.H.S sur ce problème.

ON DEMANDE

LA FPIP saisit la DGPN et demande la création d'un Comité d'Action Sociale Local !

CONSTITUTION du Comité d'Action Sociale Local : Réunir dans l'action, Médecin Administratif, Assistante Sociale, Chef de service, Délégué du Service Départemental de l'Action Sociale.

ACTION du CASL : Prévenir les risques au moyen d'informations dans les services. Ecouter, aider, soigner, les collègues en difficultés. Autonomie pour intervenir rapidement en sus du calendrier des réunions de préventions.

ACTION
COMPETENCE

COMPETENCE : Au sein de chaque service. Le délégué du SDAS est un élu local pour 3 ans en général.

Ensemble construisons l'Avenir

Date BN le 04-03- 2008

FPIP-Antenne BN, 59 rue Vaucouleurs 33800 Bordeaux T 0556818868 E-mails : sn-prov-fpip@orange.fr
FPIP- BN, 139 rue des Poissonniers 75018 Paris